



Berne, le 21 août 2025

Le Conseil fédéral doit envoyer un signal clair en faveur du solaire

Le 8 août, Pronovo a publié [les derniers chiffres concernant l'évolution des demandes d'autorisation pour des installations photovoltaïques](#). Une tendance inquiétante se dessine : les demandes mensuelles ont diminué de manière continue entre janvier et juillet 2025. Pour les petites installations, les demandes sont passées de 5 137 en janvier à 3 639 en juillet, soit une baisse de près de 30 %. Il règne une certaine incertitude, et cette évolution compromet la réalisation des objectifs de développement de l'énergie solaire. Du point de vue de la Société Suisse pour l'Énergie Solaire SSES, il est donc urgent de lever les freins au développement de l'énergie solaire. Le Conseil fédéral doit maintenant prendre position et envoyer un signal clair en faveur de l'énergie solaire comme pilier de l'avenir énergétique.

La SSES salue les objectifs intermédiaires proposés par le Conseil fédéral pour la production d'électricité renouvelable d'ici 2030. Pour atteindre cet objectif, il faut construire chaque année entre 2 et 2,5 GWc de capacités photovoltaïques supplémentaires. Cependant, les derniers chiffres de Pronovo montrent une tendance inverse : les nouvelles installations sont en baisse. Cela concerne principalement les petites installations, qui ont jusqu'à présent contribué pour plus de la moitié au développement du photovoltaïque. Une nouvelle baisse dans ce segment repousserait considérablement les objectifs pour le développement de l'énergie solaire.

L'amortissement incertain menace le développement du solaire

Quiconque n'est pas certain que son installation solaire sera rentable hésitera à investir dans celle-ci. Il faut donc garantir la sécurité des investissements. Cette sécurité fait défaut pour les petites installations jusqu'à 30 kW, dont les coûts d'investissement s'élèvent à 1 600 francs par kW et qui bénéficient d'une rétribution unique de 360 francs par kW. Le Conseil fédéral devrait fixer en novembre les taux des rétributions uniques applicables à partir d'avril 2026. La SSES demande les mesures immédiates suivantes :

- Augmentation de la rétribution unique pour les petites installations de 100 francs par kW.
- La rétribution unique élevée pour les petites installations sans autoconsommation doit être aussi élevée que le résultat des enchères pour les grandes installations.
- Un engagement clair que les rétributions minimales prévues par la loi ne seront pas réduites au cours des dix prochaines années.

Le Conseil fédéral doit ainsi montrer clairement qu'il accorde de l'importance à la transition énergétique et que l'énergie solaire joue un rôle majeur dans ce domaine. Il pourra ainsi apaiser les inquiétudes des particuliers et les inciter à investir davantage dans le développement de l'énergie solaire. Outre ces signaux, nous attendons du Conseil fédéral une communication positive en matière d'énergie solaire ainsi qu'une déclaration claire indiquant que les objectifs de la transition énergétique ne peuvent être atteints avec les centrales nucléaires. Le Conseil fédéral doit signaler à la population que chaque installation solaire est importante pour la sécurité d'approvisionnement et l'inviter activement à continuer à développer l'énergie solaire.



Lever les freins au développement de l'énergie solaire

Pour que le développement de l'énergie solaire reprenne, il faut lever les freins qui l'entravent :

- Il faut une **sécurité de planification** avec des conditions d'encouragement stables à long terme.
- Il faut une **sécurité d'investissement** avec des conditions-cadres claires pour l'amortissement des installations ainsi que des instruments simples, compréhensibles et applicables.
- Il faut une **sécurité juridique** : toute personne qui exploite une installation solaire doit avoir la certitude que les conditions resteront stables pendant la durée d'exploitation.
- Enfin, il faut des signaux clairs indiquant que le développement de l'énergie solaire reste nécessaire et que nous sommes encore loin des objectifs fixés.

Les freins au solaire identifiés par la SSES et les solutions possibles se trouvent dans la [prise de position sur les modifications d'ordonnances dans le domaine de l'Office fédéral de l'énergie avec décision du Conseil fédéral en novembre 2025](#)

Contact:

Urs Scheuss, directeur de la SSES, 078 795 91 83, urs.scheuss@sses.ch

À propos de la SSES :

En réaction à la crise énergétique de 1973, la Société suisse pour l'énergie solaire SSES a été fondée le 11 juin 1974 à Berne en tant qu'association de droit privé. La SSES compte environ 4 500 membres et est active dans toute la Suisse en tant qu'organisation de consommateurs dans le domaine de l'énergie solaire au sein de 11 groupes régionaux et spécialisés. La SSES est membre de l'Alliance climatique et s'engage pour une Suisse 100% renouvelable. Ses projets comprennent des actions de relations publiques et d'information, mais aussi la participation au processus d'élaboration politique et des projets visant à promouvoir le développement de l'énergie solaire. www.sses.ch